

Les adaptations possibles lors des épreuves ministérielles

Sanction des études

Printemps 2016

Charlotte Ouellet

Chef de service à la gestion des règles de sanction et des documents officiels
Coordonnatrice de la sanction des études à la FGJ (formation générale des jeunes)

DSE

Direction de la sanction des études

Guide de gestion

<http://www.education.gouv.qc.ca/references/publications/resultats-de-la-recherche/detail/article/guide-de-gestion-de-la-sanction-des-etudes-et-des-epreuves-ministerielles-formation-generale/pubLang/0/>

Guide d'information des épreuves ministérielles

<http://www.education.gouv.qc.ca/etablissements-scolaires-publics-et-privés/examens-et-epreuves/documents-dinformation-sur-les-epreuves/>

Si la mesure est inscrite au PI et est utilisée régulièrement par l'élève.

Le plan d'intervention doit être en application depuis le début de l'année scolaire. Pour les épreuves uniques (4^e et 5^e secondaire), si le PI est mis en place à partir du mois de mars, l'école doit faire une demande à la DSE. (formulaire de la p. 185 du guide)

Question	Réponses		Conditions	Sources
	Primaire	Secondaire		
<p>Est-ce que l'élève a le droit d'utiliser son dictionnaire électronique et numérique? (Antidote, Franklin, Webster, Lexibook, etc.)</p>	<p>Oui, si la mesure est inscrite au PI et que l'élève l'utilise sur une base régulière.</p> <p>Antidote n'est généralement pas utilisé au primaire. En général: WordQ</p>	<p>Oui, si la mesure est inscrite au PI et que l'élève l'utilise sur une base régulière.</p> <p>Antidote est interdit en histoire et en sciences même pour les élèves avec PI (outil de références pas permis)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Selon le modèle choisi, il faut s'assurer que l'élève prenne ses décisions de façon autonome. ○ Le dictionnaire ne doit pas permettre de traduction de phrase automatisée. ○ Lexibook est autorisé seulement si plan d'intervention. ○ Les autres élèves: les dictionnaires électroniques sont des versions électroniques du dictionnaire papier donc peuvent être autorisés avec entente avec la sanction ○ Franklin permet la traduction donc pas autorisé dans les épreuves de langue. ○ IPAD – Antidote Ardoise, doit être en mode « avion » 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Charlotte Ouellet – DES ○ Info/Sanction 15-16-13

Question	Réponses		Conditions	Sources
	Primaire	Secondaire		
Est-ce que l'élève peut lire son texte à l'aide d'un logiciel de synthèse vocale?	Oui, si la mesure est inscrite au PI et que l'élève l'utilise sur une base régulière.	Oui, si la mesure est inscrite au PI et que l'élève l'utilise sur une base régulière.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Il faut faire une demande à DSE-diffusion@education.gouv.qc.ca pour obtenir la copie numérique. ○ La gestion de ces mesures et l'utilisation des versions électroniques relève de la personne responsable de la sanction des études de l'organisme scolaire. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Voir p. 109 du guide de gestion. ○ Info/Sanction 10-11-011

Question	Réponses		Conditions	Sources
	Primaire	Secondaire		
Est-ce que l'élève peut préparer sa feuille de notes à l'ordinateur?		Oui, si la mesure est inscrite au PI et que l'élève l'utilise sur une base régulière.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Caractère reconnu ○ 12 points ○ L'élève doit le faire seul et à l'école. (attention à la contamination) 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Voir la page 109 du guide de gestion pour les conditions spécifiques.

Question	Réponses		Conditions	Sources
	Primaire	Secondaire		
Est-ce que l'élève peut écrire son texte à l'ordinateur?	Oui, si la mesure est inscrite au PI et que l'élève l'utilise sur une base régulière.	Oui, si la mesure est inscrite au PI et que l'élève l'utilise sur une base régulière.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Caractère reconnu ○ 12 points ○ avec un pied de page indiquant le nom de l'élève, son code permanent, le nom de la surveillante ou du surveillant, le code des épreuves et la date d'administration. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Voir la page 109 du guide de gestion pour les conditions spécifiques.

Question	Réponses		Conditions	Sources
	Primaire	Secondaire		
<p>Est-ce que l'élève peut utiliser la calculatrice lors de l'épreuve de mathématique?</p>	<p>Épreuve de 6^e année :</p> <p>Oui, pour la compétence 1 (résoudre une situation-problème)</p> <p>Non, pour la compétence 2 (situations d'application + questionnaire : démarche est importante ainsi que la réponse) si calculatrice = modification</p> <p><i>En contexte d'apprentissage : appartient au jugement de l'enseignant.</i></p>	<p>Oui, à l'épreuve de 4^e secondaire.</p>	<p>Primaire : si modification, note n'entre pas dans la moyenne du groupe, pas inclus dans le résultat final. (épreuve obligatoire = régulation)</p> <p>4^e secondaire: Types de calculatrice à spécifier.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Primaire : Voir grille de correction dans le guide de correction ○ 4^e secondaire : Guide d'information de l'épreuve. <i>3.5 Règle relative à l'utilisation de la calculatrice.</i>

Question	Réponses		Conditions	Sources
	Primaire	Secondaire		
Est-ce que les élèves peuvent enregistrer leurs réponses sur une application IPAD pour ensuite se réécouter et écrire leurs réponses?	Oui, si la mesure est inscrite au PI et que l'élève l'utilise sur une base régulière.	Oui, si la mesure est inscrite au PI et que l'élève l'utilise sur une base régulière.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sous supervision et fait seul. ○ Il faut demander l'autorisation à la DSE. ○ Il faudrait privilégier l'enregistreur plutôt que le IPAD. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Charlotte Ouellet – DES ○ Formulaire p. 185 du guide.

Question	Réponses		Conditions	Sources
	Primaire	Secondaire		
Est-ce que les élèves peuvent utiliser le correcteur de Word?	Oui, si la mesure est inscrite au PI et est utilisée régulièrement par l'élève.	Oui, si la mesure est inscrite au PI et est utilisée régulièrement par l'élève.		<ul style="list-style-type: none"> ○ Voir la page 109 du guide de gestion.

Question	Réponses		Conditions	Sources
	Primaire	Secondaire		
Est-ce que les élèves peuvent utiliser le correcteur d'Antidote?	<p>Oui, si la mesure est inscrite au PI et est utilisée régulièrement par l'élève.</p> <p>Antidote n'est généralement pas utilisé au primaire. En général: WordQ</p>	<p>Oui, si la mesure est inscrite au PI et est utilisée régulièrement par l'élève.</p>	<p>Attention : Antidote n'est pas autorisé lors des évaluations d'histoire et de sciences, car l'élève peut aller chercher de l'information. L'utilisation du dictionnaire n'est pas autorisée lors de ces épreuves et cette fonction ne peut pas être bloquée dans ce logiciel.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Voir la page 109 du guide de gestion. ○ Charlotte Ouellet - DSE

Question	Réponses		Conditions	Sources
	Primaire	Secondaire		
Est-ce que les élèves peuvent utiliser le logiciel de synthèse vocale « SpeakQ »?	Oui, si la mesure est inscrite au PI et est utilisée régulièrement par l'élève.	Oui, si la mesure est inscrite au PI et est utilisée régulièrement par l'élève.	Mais la fonction de dictée vocale doit être désactivée lors des épreuves d'écriture sinon le critère orthographe lexicale et grammaticale ne pourra être évalué = modification.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Voir la page 109 du guide de gestion.

Question	Réponses		Conditions	Sources
	Primaire	Secondaire		
Est-ce qu'il est permis d'agrandir la copie de l'examen pour un élève qui a un plan d'intervention?	Ce n'est pas l'école qui agrandit les documents, mais le MEES.	Ce n'est pas l'école qui agrandit les documents, mais le MEES.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Il faut faire une demande à la DSE. ○ <i>Pour élèves avec des problèmes visuels seulement.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Voir la page 112 du guide de gestion. ○ Formulaire p. 185 du guide.

Question	Réponses		Conditions	Sources
	Primaire	Secondaire		
Un élève peut avoir droit à combien de temps supplémentaire?	Si la mesure est inscrite au PI et est utilisée régulièrement par l'élève.	Si la mesure est inscrite au PI et est utilisée régulièrement par l'élève.	Jusqu'à un tiers du temps, dans la même journée et s'assurer que l'élève ne soit pas en contact avec les autres élèves aux pauses et au dîner.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Voir la page 108-109 du guide de gestion.

Question	Réponses		Conditions	Sources
	Primaire	Secondaire		
Que faire si un élève a besoin de plus du « un tiers du temps » supplémentaire (50% ou 100%)?	Si la mesure est inscrite au PI et est utilisée régulièrement par l'élève.	Si la mesure est inscrite au PI et est utilisée régulièrement par l'élève.	<ul style="list-style-type: none"> ○ Il faut demander l'autorisation à la DSE. ○ L'épreuve doit être complétée dans la même journée et il faut s'assurer que l'élève ne soit pas en contact avec les autres élèves aux pauses et au dîner. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Formulaire p. 185 du guide.

Question	Réponses		Conditions	Sources
	Primaire	Secondaire		
<p>Qu'est-ce que le e-text? À quelle occasion et comment dois-je en faire la demande?</p>			<p>E-text : Destiné exclusivement aux élèves qui sont non voyant en langue et en histoire, la version e-text est encryptée avec un code exclusif. Pour pouvoir être autorisé à utiliser la version e-text, il faut utiliser le formulaire de demandes particulières d'adaptation sur lequel il faut indiquer pour chaque élève si vous souhaitez obtenir une version en braille, agrandie ou e-text.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Charlotte Ouellet - DSE ○ Formulaire p. 185 du guide.

Question	Réponses Primaire Secondaire	Conditions	Sources
<p>Que faire pour les élèves qui n'ont pas de plan d'intervention?</p>	<p><u>Lorsque l'élève ne possède pas de plan</u> d'intervention ou que les mesures envisagées n'y sont pas prévues, la direction de l'école doit présenter à la Direction de la sanction des études un rapport d'évaluation réalisé par un professionnel reconnu par l'établissement scolaire. Ce rapport doit faire état du besoin particulier de l'élève et de la nécessité de l'utilisation des mesures pertinentes. De plus, une lettre de la direction de l'établissement, qui confirme que l'élève a utilisé ces mesures en cours d'apprentissage et que leur utilisation répond à un besoin particulier, doit être jointe à la demande.</p>		<ul style="list-style-type: none"> ○ Voir la page 109 du guide de gestion. ○ Formulaire p. 185 du guide.

Question	Réponses		Conditions	Sources
	Primaire	Secondaire		
<p>Au niveau de la flexibilité, quels sont les applications et les outils web permis et interdits aux épreuves ministérielles pour les élèves qui n'ont pas de plan d'intervention? Nous sommes un établissement où les élèves utilisent quotidiennement leur appareil numérique personnel (ou les appareils de l'école).</p>			<p>Il faut obtenir une entente avec la DSE.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Charlotte Ouellet - DSE

Fin

Pour toutes questions, n'hésitez pas à consulter le responsable de la sanction des études de votre établissement.